

Cadre de mise en œuvre de la continuité pédagogique

Mesdames, Messieurs les enseignantes, enseignants et personnels de direction,
Chères collègues, chers collègues,

Depuis le début de la semaine, suite à la fermeture de tous les établissements de l'académie, vous faites preuve d'un immense investissement pour assurer la continuité pédagogique avec vos élèves et je tiens à le saluer.

La plupart d'entre vous font appel, en toute logique, aux outils qu'ils connaissent, maîtrisent, et dont ils ont installé les usages avec leurs élèves depuis plus ou moins longtemps. Je veux parler notamment de l'ENT ainsi que de la plateforme Moodle.

Cette semaine, comme je vous l'ai expliqué dans mon message du mardi 17 mars, Mon Bureau Numérique (MBN) a connu des difficultés liées au très grand nombre de connexions que les infrastructures de la société Kosmos ne pouvaient absorber, malgré les opérations effectuées en anticipation.

Les trois dernières journées ont été consacrées à la recherche et la mise en oeuvre de solutions complémentaires, en accord entre les trois académies, la DRAAF, les collectivités et la société Kosmos. L'ensemble de ces opérations et toutes les autres informations sur MBN sont consultables sur [la page dédiée](#) de la Dane.

Aujourd'hui, vous aurez sans doute constaté que les améliorations attendues sont effectives et que la situation s'est nettement améliorée à la plus grande satisfaction de toutes et tous.

Parallèlement, nous vous avons rappelé l'existence d'autres ressources dont celles du CNED, qui permettent de compléter les usages de MBN sans en surcharger la plateforme. Toutes les informations figurent sur [la page actualités](#) de la Dane.

Vous nous avez fait part d'un certain nombre de questions légitimes sur l'utilisation des outils numériques, notamment ceux qui sortent du périmètre des outils académiques et nationaux.

En effet, les difficultés rencontrées sur MBN ont incité certains d'entre vous à se détourner vers d'autres solutions.

Nous savons compter sur le professionnalisme de chacune et chacun d'entre vous pour faire un usage de ces outils dans le respect de la réglementation et notamment du RGPD. J'attire notamment votre attention sur la possible captation de données personnelles par certaines solutions, notamment celles nécessitant la création d'un compte personnel d'élève.

La question des serveurs Discord a souvent été soulevée. La simple lecture des [conditions générales d'utilisation](#) de cette solution doit vous permettre de mesurer les effets que son utilisation engendre.

En cas de doute, la [déléguée académique à la protection des données](#) est à votre disposition pour répondre à vos questions relatives au RGPD.

La continuité pédagogique mise en oeuvre par vos soins s'inscrit dans la durée et il revient à chacun de faire les bons choix en votre qualité d'expert de votre discipline ou de personnel de direction. Nous savons et saluons l'engagement dont vous faites preuve et nous vous en remercions et sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Cette période sera riche en enseignements et nous espérons que tout un chacun la traversera au mieux et surtout en bonne santé.

Prenez soin de vous et de vos proches, et soyez assurés de tout mon soutien et de celui de toute l'équipe de la Dane.

Bien cordialement

Marc NEISS

Délégué académique au numérique

Conseiller de la Rectrice de l'académie de Strasbourg

Rectorat de Strasbourg
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex
bureau: 03 88 23 34 30
mobile: 06 26 46 15 63

